

République Française



COMMUNE DE BIENVILLERS AU BOIS

Région Hauts de France - Arrondissement d'Arras - Canton Avesnes-le-Comte

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 3 septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. François LEVEL, suite à la convocation en date du 26 août 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents :

François LEVEL	Sylvain SUEUR	Ghislaine DESSEIGNE
Tommy FONTANA	Frédéric JONARD	Bruno FONTANA
Clémence NEPVEU	Vincent BAUDERLICQUE	Jérôme BECART
Maryse CHOQUET	Sylvie DOLLE	Patricia DILLY

Absents excusés : M. Frédéric BRAY donne pouvoir à M. Frédéric JONARD, Mme Céline HOLTON donne pouvoir à M. Jérôme BECART, Mme Dominique LECELLIER donne pouvoir à Mme Clémence NEPVEU.

Absent :

Ordre du jour :

- 577. Désignation du secrétaire de séance,
- 578. Approbation du compte rendu du 26 juin 2026,
- 579. Bilan fête communale,
- 580. Elu : remboursement,
- 581. Particulier : remboursement,
- 582. Mouvements de crédits,
- 583. Projet éolien,
- 584. Point travaux et devis en cours,
- 585. Remplacement : emploi d'un agent en CDD.
- 586. Compte rendu des commissions
- Informations et questions diverses

577 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Patricia DILLY est nommée secrétaire de séance.

578 – Approbation du compte rendu du 26 juin 2026

Le compte rendu est approuvé.

579 – Bilan fête communale

1) Bilan

- Même si le temps de préparation a été court, l'édition 2026 a été une réussite. Le renouvellement du comité des fêtes est une priorité.

2) Bilan financier

- Comité des fêtes :
 - Recettes : 13 965 €
 - Dépenses : 9 237 €
 - Comme chaque année le bénéfice sera réparti entre le Comité des fêtes et les Associations participantes.
- Commune :
 - Les dépenses s'élèvent à 4 295.66 € pour l'impression du livret, les forains, la Sacem, les jeux, le feu d'artifice et 1 231.15 € pour les 3 branchements EDF provisoires.

580 – Elus : remboursements

1) 580-1 :

Monsieur le 1^{er} Adjoint – Frédéric JONARD – présente les dépenses effectuées exceptionnellement pour le compte de la Commune par le Maire dont il convient de statuer sur le remboursement des avances faits par ce dernier (annexé ci-après).

Le montant s'élève à 2 254.73 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (en l'absence du Maire qui ne prend pas part au vote) :

- *APPROUVE le remboursement.*

2) 580-2 :

Monsieur le Maire présente les dépenses effectuées exceptionnellement pour le compte de la Commune par le 1^{er} Adjoint – M. Frédéric JONARD dont il convient de statuer sur le remboursement des avances faits par ce dernier (annexé ci-après).

Le montant s'élève à 1 101,21 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (en l'absence du 1^{er} Adjoint qui ne prend pas part au vote) :

- APPROUVE le remboursement.

581. Particulier : remboursement

Présentation d'une demande d'un particulier pour une prise en charge d'un sinistre d'un montant de 76,60 € HT provoqué par une végétation débordante sur la chaussée.

Le Conseil Municipal à la majorité (8 pour – 2 contre – 4 abstentions) :

- AUTORISE le remboursement.

582. Mouvements de crédits

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise les mouvements de crédits :

SECTION FONCTIONNEMENT

Article 6011 (achats stockés – matières premières et fournitures sauf terrains)	- 150 €
---	---------

Article 673 (titres annulés sur exercice antérieur)	150 €
--	-------

583. Projet éolien

Le Conseil fait un rappel sur le projet éolien présenté par une filiale EDF en 2022.

Le Maire informe le conseil qu'un autre projet mené par la Société WYSENERGY est en cours d'étude.

Une présentation plus détaillée se fera dans les mois à venir par la Direction de cette Société.

584. Point travaux et devis en cours

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours.

- Point sur la sécurité à l'école : présentation des devis pour l'opacification des vitres.
- Le renforcement de la sécurité concernant l'accès à la cour d'école sera traité en commission de travaux.

- Présentation des aides à l'installation de la climatisation à l'école. M. le Maire propose de faire une étude, présenter le devis et solliciter une demande de subvention (date limite de dépôt du dossier : décembre 2026 pour les travaux au plus tard en juin 2027 pour solliciter la subvention).
- Installation de projecteurs avec détecteur dans la cour d'école.
- Poursuite des demandes de devis pour la porte d'entrée de la salle polyvalente.
- Changement des spots HS à la salle polyvalente.
- Réinstallation de l'éclairage public au niveau de la servitude à proximité de l'ancien site de l'usine situé rue de Pommier.
- Devis de curage des fossés rue Cocriamont et rue du Château d'eau.
- Devis d'installation de prises pour les éclairages de fin d'année.
- Devis pour travaux de végétalisation de la commune susceptible d'être subventionnés.
- Monsieur le Maire propose de laisser l'éclairage public la nuit pour des raisons de sécurité :

Le Conseil Municipal à 12 voix pour et 2 contre approuve de laisser l'éclairage public la nuit. Mme la Conseillère Ghislaine DESSEIGNE propose d'ici un an d'avoir des éléments factuels de ce choix sur l'impact de la faune.

- Monsieur le Conseiller Bruno FONTANA propose l'établissement d'un planning pluriannuel pour les travaux. Le Maire propose d'évoquer ce point lors de la prochaine commission de travaux.

585. Remplacement : emploi d'un agent en CDD

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'absence des 2 agents communaux dont un agent devrait reprendre le 21 septembre.

Compte tenu du travail à effectuer dans la commune et afin de remplacer les agents communaux absents, un appel à candidature a été effectué. La durée du CDD dépendra de la durée des arrêts des deux agents. Pour le moment, un agent a été recruté jusqu'au 18 Septembre et un deuxième débutera le 08 Septembre afin de palier au retard pris sur les travaux d'entretien de la commune. Ces deux agents sont sur la même base horaire que les employés remplacés.

586– Compte rendu des commissions

- Point sur la Rue Cocriamont :
 - Un RDV à la DDTM a eu lieu en juillet en présence des experts des assurances, de la DDTM et de l'AMO.
 - Les contours techniques de la prise en charge de la part communale ont été définis et une demande de modification du chiffrage a été demandée à l'AMO.

- Suite à la réception du nouveau chiffrage, un RDV va être demandé à la région afin de constituer le dossier de demande de subventions auprès du fonds FEDER.
- Mme la Conseillère Céline HOLTON propose de faire une communication, auprès de la population. Le Maire propose la rédaction d'un article dans le prochain journal communal.
- Point sur la rentrée scolaire :
 - 138 élèves au sein du RPI.
 - Les effectifs sont en baisse constante.
 - Suite à l'arrêt des contrats de certaines personnes au sein du RPI, une réorganisation des équipes et une répartition des tâches a été opérée.
 - Aucun problème rencontré dans l'ensemble des écoles du RPI.

Informations et questions diverses

1) Location de salle aux sociétés locales

- Demander aux associations un calendrier pour bloquer la réservation de la salle polyvalente.

2) Réunion de Conseil

- Demande de délocalisation des réunions de conseil municipal pour une meilleure accessibilité.

3) Proposition d'effectuer un état des lieux du cimetière afin de revoir son aménagement en se faisant accompagner par le CAUE.

4) Agenda

- 11/11: commémoration armistice du 11 novembre 1918
- 24/12 au 02/01/27 : fermeture des bureaux

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Président déclare la session close ce même jour à 21h20.